

N°3

DÉCEMBRE 2017

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-CHABLAIS

mag

Toute l'actualité de votre territoire

ENQUÊTE P.14

**DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL
DONNEZ
VOTRE AVIS**

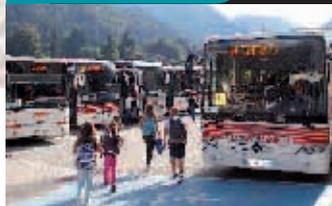


PETITE ENFANCE
P.24

PLUi-H P.4



TRANSPORTS P.20



BIBLIOTHÈQUES P.28



édito

JACQUELINE GARIN

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU HAUT-CHABLAIS



J'ai le plaisir de vous présenter le 3^e numéro du MAG de la Communauté de Communes du Haut-Chablais. Vous pourrez trouver dans ce magazine l'ensemble des travaux effectués, tout au long de cette année 2017, par les élus représentant les 15 communes du territoire de la CCHC, avec le soutien de nos techniciens.

Nous aborderons la question cruciale de l'aménagement du territoire, avec certainement l'un des plus grands chantiers en cours, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUi-H). 2018 sera une année de concrétisation! Comment organiser notre territoire en faisant cohabiter l'habitat, les zones économiques et commerciales, les zones agricoles et naturelles, les unités touristiques nouvelles, les équipements et services... ?

Afin de guider les élus dans leurs décisions ayant une grande importance pour l'avenir de nos vallées, nous avons en 2017 décidé de lancer diverses études et diagnostics traitant les aspects paysagers et architecturaux, agricoles et commerciaux.

Cette année 2017 a également vu se concrétiser différents projets de services en déficit dans nos vallées, avec notamment l'ouverture d'une Maison de Services Au Public (MSAP) sur la commune de Montriond, d'une Maison des Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM) sur la commune de La Vernaz et tout prochainement d'une nouvelle crèche à Avoriaz. Courant 2018, nous aurons le plaisir d'ouvrir la crèche de la Vallée du Brevon, située à proximité de l'école maternelle.

2018 SERA UNE ANNÉE DE CONCRÉTISATION POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT (PLUi-H)

Cette année a aussi été marquée par le début des études de faisabilité et le dépôt du permis de construire de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Brevon, projetée dans l'ancienne gendarmerie de Lullin, qui permettra de compléter l'offre de soins déjà existante sur la vallée.

Vous pourrez également trouver dans ce document, un aperçu de l'engagement de la CCHC pour l'agriculture, l'économie via les zones d'activités économiques futures, les transports, le volet culturel sans oublier la mise en place d'un Schéma de Développement Commercial. Nous vous invitons d'ailleurs à compléter le questionnaire s'y rapportant et nous vous remercions par avance de votre participation.

Seront également évoqués le travail et la représentativité de la CCHC dans le Chablais, la place qu'elle tient dans le SCoT du Chablais, le Geopark ainsi que le Contrat Rivières.

Je vous souhaite à toutes et à tous
une bonne lecture et j'en profite pour
vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël
et de bonnes fêtes de fin d'année.

mag N°3 CCHC // DÉCEMBRE 2017

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS
Directeur de publication : Mme Jacqueline GARIN. Rédaction/photos : Mme Sandra LARDY - 06 23 78 61 29, M. Stéphane PUGIN-BRON. Conception/réalisation : New Deal - RC Grenoble. © Photo principale couverture : Yvan Tisseyre. © Photos/illustrations : CCHC, CLD, Domaine de découverte de l'abbaye d'Aulps, PDS, Lucas Stanus, OT Les Gets, OT Morzine, Shutterstock, X-Droits réservés. Impression : Imprimerie des Portes du Soleil, Morzine - Tirage : 11 000 exemplaires.



Les coordonnées de toute l'équipe CCHC sur :
www.cc-hautchablais.fr/les-services-et-le-personnel

Tél. : 04 50 72 14 54 Communauté de Communes du Haut-Chablais
Services administratifs : 18, route de l'Église - 74430 LE BIOT www.cc-hautchablais.fr

JANVIER

© Signature du « Contrat Ambition Région » - Extension de la gare d'accueil d'Avoriaz Voir P.6

© Début des travaux de la crèche à Vailly Voir P.24



28 FÉVRIER DÉCHETS

Inauguration de l'installation des Points d'Apport Volontaire dans la vallée du Brevon Voir P.17



TERROIR DIM. 16 JUILLET

Inauguration de la Route Terroir et Savoir-Faire en présence des producteurs et artisans locaux à l'Abbaye d'Aulps Voir P.7



19 SEPTEMBRE RIVIÈRES

Signature du Contrat Rivières avec le Département de la Haute-Savoie



9 OCTOBRE SERVICES

Ouverture de la Maison de Services Au Public à Montriond Voir P.11



AMÉNAGER

- Le PLUi-H P.4
- Le SCoT Chablais P.5
- L'instruction des permis de construire P.5
- Budget 2017 Subventions P.6

S'IMPLANTER

- Agriculture - PPT P.7
- Agriculture - PAEC P.8
- Roc d'Enfer Site Natura 2000 P.9
- La saisonnalité P.10
- La Maison de Services Au Public P.11
- Développement éco. P.12

DOSSIER P.14

ENQUÊTE COMMERCE



S'INSTALLER

- Les déchets P.17
- La santé P.20
- Les transports P.20
- Eau et assainissement P.22
- Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s P.23
- La Petite Enfance P.24

S'AÉRER

- Les musées P.26
- Réseau des bibliothèques P.28
- Écoles de musique P.29
- Les sentiers P.30

Le PLUi-H



CALENDRIER 2017

CE QUI A ÉTÉ FAIT !

... AVEC LA POPULATION, LES ÉLUS, LES DIVERS SERVICES DE L'ÉTAT, LES BUREAUX D'ÉTUDES

3 RÉUNIONS PUBLIQUES dont 1 pour le SCOT Chablais, **4 COP15, 6 COMMISSIONS THÉMATIQUES** (Déplacements & Mobilité, Gestion des Espaces & Agriculture, Habitat, Économie & Tourisme, Cadre de vie), **3 COMITÉS DE BASSINS ET 5 CONSEILS COMMUNAUTAIRES...**

→ Retrouvez les comptes rendus de toutes ces séances de travail sur le site web de la CCHC.



OÙ TROUVER LES INFORMATIONS, LES REGISTRES, LES LETTRES D'INFOS ?

Chaque commune dispose d'un registre en mairie sur lequel toute personne (habitant, vacancier, saisonnier...) peut s'exprimer tout au long de l'élaboration du PLUi-H qui vise à être achevé d'ici le 31 décembre 2019.

En plus du registre, vous trouvez également à votre disposition toutes les lettres infos PLUi-H et autres publications de la Communauté de Communes.

Les différents documents relatifs à son élaboration se retrouvent sur le site de la CCHC : www.cc-hautchablais.fr/Urbanisme-PLUi-H



Vous souhaitez vous exprimer !

VOUS POUVEZ ADRESSER VOS COURRIERS À L'ATTENTION DE Mme la Présidente 18, route de l'église 74430 LE BIOT ou par mail :

direction-urbanisme@hautchablais.fr

À VENIR EN 2018

FÉVRIER

La restitution des travaux des Comités de Bassins mais aussi le débat sur la stratégie et la déclinaison du PLUi-H en conseil communautaire.

MARS

À noter qu'en mars 2018, tous les conseils municipaux devront débattre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

RETOUR SUR LE FORUM CITOYEN 3 OCTOBRE > MORZINE

Le Forum Citoyen a été souhaité par les élus pour donner une nouvelle possibilité aux habitants de s'exprimer suite aux précédentes réunions publiques. Présidé par Jacqueline GARIN, Présidente et Gérard BERGER, Vice-Président en charge de l'Urbanisme, le forum a invité la soixantaine de participants à réagir, sous forme de 4 ateliers, aux premières orientations issues du Projet d'Aménagement et de Développement Durable en cours de réalisation.



Les ateliers étaient les suivants :

1. Porter une stratégie de développement économique propre au Haut-Chablais en s'appuyant sur la dynamique touristique des stations de renommée internationale

2. Organiser un développement qualitatif du Haut-Chablais autour d'une armature territoriale multipolaire constituée de bassins de vie

3. Faire du Haut-Chablais un territoire mieux maillé et mieux connecté

4. Préserver et valoriser l'identité du Haut-Chablais par une stratégie sur le long terme de gestion maîtrisée des espaces urbains, touristiques, émergents, naturels et agricoles

Les constats et propositions évoquées lors de ce forum apparaîtront dans une prochaine lettre infos du PLUi-H.



LE SCOT CHABLAIS

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Chablais est un document de référence qui s'impose aux documents d'urbanisme communaux. Il est actuellement en cours de révision depuis 2015. Des réunions publiques de présentation du projet politique ont été faites à l'échelle des 62 communes concernées. Sur le Haut-Chablais, cette réunion a eu lieu le 25 septembre dernier à Morzine. Outre le désenclavement multimodal et une affirmation de la position spécifique du territoire, le ton a été donné sur l'accueil des populations permanentes et touristiques dans une logique de réduction de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers tout en poursuivant le développement économique du littoral lémanique et de la montagne chablaisienne : les deux entités étant complémentaires.

L'intégralité du diaporama de la réunion se retrouve sur www.siac-chablais.fr/amenager-scot/les-etapes

À travers les différentes commissions, les élus de la CCHC s'impliquent dans la révision du SCOT car le PLUi devra être compatible avec celui-ci à son terme.

Élu référent
Gérard BERGER

Contact : Jean-François BAILLEUX
direction-urbanisme@hautchablais.fr



URBANISME

INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

QUI INSTRUIT SUR MA COMMUNE À CE JOUR ?

Cédric WILT - Instructeur CCHC pour les communes de : La Côte d'Arbroz, Les Gets, Reyvroz, Saint-Jean d'Aulps, La Forclaz, Seytroux, Vailly.
Tél. : 04 50 84 68 16

Aurélien LAPERROUSAZ - Instructeur CCHC pour les communes de : Bellevaux, Essert-Romand, Lullin, Montriond, La Baume, Morzine.
Tél. : 04 50 84 68 18

La DDT Thonon pour la commune de : La Vernaz.

Odile DELALE - Instructrice mairie pour la commune du Biot. Tél. : 04 50 72 12 06

Élu référent
Gérard BERGER

LES PROCÉDURES TERMINÉES ET EN COURS :

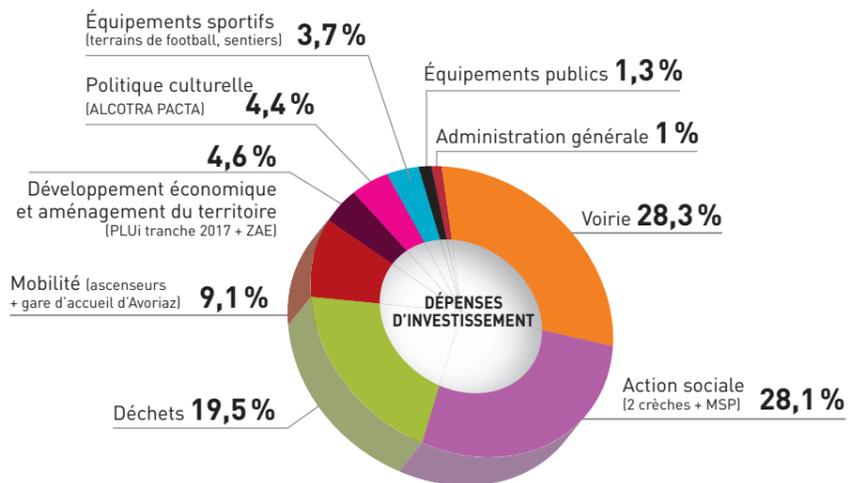
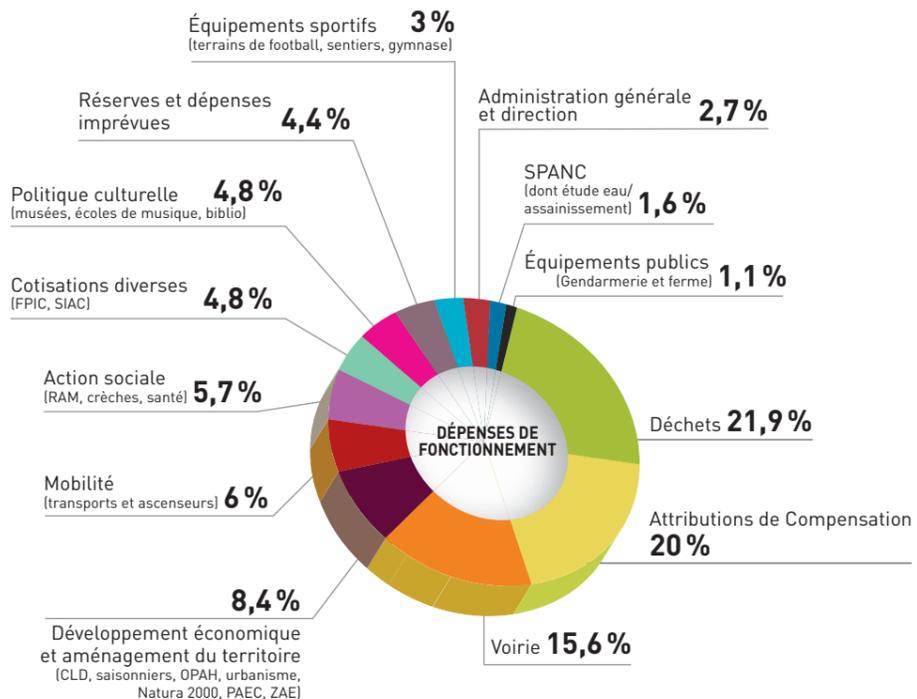
1. Modification simplifiée n°3 du PLU de Bellevaux. *Approbation le 13.06.2017*
2. Modification simplifiée n°1 du PLU de Saint-Jean d'Aulps. *Approbation le 13.06.2017*
3. Modification simplifiée n°1 du PLU des GETS. *En cours*
4. Modification n°9 + révision allégée n°1 du PLU de Morzine. *Approbation le 06.12.2016*
5. Révision du PLU du Biot. *Approbation le 17.10.2017*

NOMBRE D'AUTORISATIONS D'URBANISME POUR L'ANNÉE 2016 SUR LE TERRITOIRE DU HAUT-CHABLAIS

Autorisation de travaux	39
Certificat d'urbanisme opérationnel	62
Déclaration préalable	374
Permis de construire	337
Permis d'aménager	8

BUDGET 2017

+ DE 29 M€ POUR LE HAUT-CHABLAIS !



TRANSFERT DE COMPÉTENCES, LA SUITE !

Dès le 1^{er} janvier 2018 la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (compétences GEMAPI).

Janvier 2019 (au plus tard 2020) L'eau et l'assainissement (transfert stations et réseaux).

Contact : Sandra LARDY
projets@hautchablais.fr



FONCTIONNEMENT
20,1 €

INVESTISSEMENT
9,8 €

UN PARTENARIAT FORT !

La CCHC fait appel à divers partenaires pour soutenir ses projets d'aménagement et de développement de son territoire dans de nombreux domaines.

Sur les 3 prochaines années, le soutien de la Région en faveur des projets initiés sur le territoire du Haut-Chablais s'éleva à **608 000 €** via le **CONTRAT AMBITION RÉGION** : École maternelle de Vailly : 60 000 € ; Diversification touristique (terrain de football synthétique, éclairage du Domaine de Découverte) : 230 000 € ; Transport public (ascenseurs et gare d'accueil d'Avoriaz) : 137 000 € ; le **Plan Centre Bourg** : **58 300 €** pour l'éclairage du quartier historique de Morzine et le **Plan Ruralité** : **123 000 €**.

Le soutien de l'Europe au titre du programme transfrontalier France Italie **ALCOTRA PACTA** : **437 737 €**. Cette enveloppe budgétaire va permettre à la CCHC le développement des 4 musées (P.26-27) du territoire.

Le soutien du Département de la Haute-Savoie au titre du **PLAN TOURISME** pour l'extension de la gare d'accueil d'Avoriaz.

Le programme **ESPACE VALLÉEN** se poursuit avec le soutien de la Région. **389 750 €** vont ainsi permettre un certain nombre d'actions en faveur de la diversification touristique 4 saisons : développement des activités trail et cyclo ; l'aménagement de parcours et outils pédagogiques ; le développement de la mobilité douce via les vélib's et le VTT électrique ; la poursuite des actions en faveur des circuits courts et la Route Terroir et Savoir-Faire.

Le programme transfrontalier France-Italie **ALCOTRA ARTACLIM** «Adaptation et Résilience des Territoires Alpains au Changement Climatique» est aussi lancé !

S'implanter

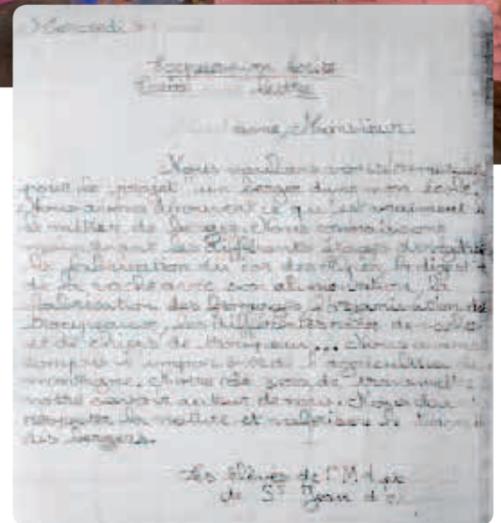


AGRICULTURE LE PLAN PASTORAL TERRITORIAL (PPT)

« UN BERGER DANS MON ÉCOLE » POUR 300 ÉCOLIERS

Dans le cadre du Plan Pastoral Territorial du Roc d'Enfer, la CCHC a mené cette année une action pédagogique d'éducation à l'environnement auprès de 300 élèves des classes élémentaires, intitulée « Un berger dans mon école », mission confiée à la Société d'Économie Alpestre (SEA). L'objectif de ce projet est de recréer un lien entre la profession agricole et la population, pour que les jeunes générations connaissent les enjeux de préservation d'un métier difficile mais nécessaire au territoire.

Ce programme a d'abord été animé par les enseignants dans leur classe, par le biais d'une mallette pédagogique qui leur a servi de support pour mener un projet « alpage » sur l'année. Puis des alpagistes sont venus dans les classes pour parler de leur métier et répondre aux questions des enfants. En mai, les 10 classes se sont regroupées à la salle du Baron



à Montriond pour présenter leurs projets annuels, avec la présence de plusieurs alpagistes venus animer la journée avec leurs vaches d'Herens, leur Cor des Alpes ou leur chien de troupeau. En fin d'année, les classes sont sorties en alpage accompagnées par le berger. Au vu du courrier adressé par les élèves de Saint-Jean d'Aulps à la CCHC, l'objectif de départ a été atteint !

Élue référente
Jacqueline GARIN

Contact : Marion CAZENAVE
nature@hautchablais.fr



TERROIR

CIRCUITS COURTS, ON AIME !

La CCHC, en collaboration avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Chambre d'Agriculture, a décidé de donner un coup de pouce aux producteurs et artisans locaux en recensant ceux qui produisent, fabriquent et vendent en direct. À ce jour, la Route compte 18 producteurs et 4 artisans. Pour vos emplettes, vous pouvez retrouver leurs produits au Point de Vente Collectif au Jotty à LA VERNAZ, ouvert toute l'année les vendredis de 15h à 19h et les samedis de 10h à 18h, mais aussi sur les marchés ou à leur domicile. N'hésitez pas à demander la carte !

Élue référente
Jacqueline GARIN

Contact : Sandra LARDY
projets@hautchablais.fr



AGRICULTURE

LE PLAN AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE DU CHABLAIS (PAEC)

LES ALPAGISTES DU HAUT-CHABLAIS PROTÈGENT L'ENVIRONNEMENT ET LES PAYSAGES

Dans le courant de l'été 2017, la CCHC a finalisé l'engagement du Plan Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) initié en 2015. Il s'agit d'un programme agricole financé par l'Europe qui permet de reconnaître et d'accompagner le travail des alpagistes pour la protection de l'environnement et des paysages.

Sans les troupeaux d'alpage, la plupart de nos montagnes seraient toutes en forêt. La biodiversité typique des zones d'alpage comme *le Tétrás Lyre, le Tarier des près, la Pie grièche...* disparaîtrait complètement. Les troupeaux permettent de garder ces milieux ouverts, et c'est ce qui fait la richesse de nos paysages alpins.

La CCHC a ainsi accompagné 33 alpagistes, soit près de 2000 ha d'alpages, par des « Plans de Gestion Pastorale » réalisés par la Chambre d'Agriculture ou par la Société d'Économie Alpestre. Cette expertise agro-environnementale aide les agriculteurs à identifier le travail



La CCHC s'engage financièrement sur 25% des aides attribuées à partir de 2017

740 000€
D'AIDES ENTRE
2015 ET 2021

nécessaire sur l'alpage pour le maintien de sa valeur agronomique (faire en sorte que l'alpage conserve ses qualités nutritives pour les troupeaux) et pour la sauvegarde de ses atouts environnementaux (restriction des produits phytosanitaires sur l'alpage, maintien d'un espace ouvert, retard de pâturage sur certaines zones peuplées d'espèces fragiles, protection des zones humides...). Les 33 alpagistes se sont engagés de manière volontaire sur ces actions contractuelles. La CCHC s'engage financièrement sur 25% des aides attribuées à partir de 2017, permettant d'engager ainsi 75% de financement européen supplémentaire. Ce sont ainsi 740 000€ d'aides entre 2015 et 2021 qui accompagnent le travail environnemental des alpagistes du Haut-Chablais.

Élue référente
Jacqueline GARIN

Contact: **Marion CAZENAVE**
nature@hautchablais.fr

PROSPECTIVE

SUR L'INSTALLATION DES JEUNES EN AGRICULTURE AU SEIN DE LA CCHC

VOYAGE D'ÉTUDE EN VALLÉE D'AOSTE

Suite à l'appel d'un collectif de jeunes agriculteurs de nos vallées qui souhaitent interpellier les élus sur l'installation des jeunes en agriculture, la CCHC a organisé un voyage d'étude le vendredi 27 janvier en vallée d'Aoste (Italie). La délégation de la CCHC, représentée par 14 élus et 4 techniciens, a accompagné plusieurs agriculteurs afin d'étudier les différents moyens dont dispose un territoire pour aider l'installation des jeunes agriculteurs.

Au programme de cette journée: visites d'étable communautaire et de coopérative sur la commune de Pré Saint-Didier et réunion d'échanges animée par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc. La délégation du Haut-Chablais a été

accueillie par Riccardo PIERO BIELLER, maire de Pré Saint-Didier, aussi Président de la Communauté de Communes locale et de la Coopérative Agricole.

Les questions de sauvegarde et d'organisation du foncier agricole ont été au cœur des échanges de cette journée, tant pour les terres exploitables que pour la construction des sièges d'exploitation agricole. Cette journée d'étude a permis une compréhension fine des enjeux d'installation des jeunes agriculteurs dans nos vallées, et a contribué aux travaux en cours sur le volet agricole au sein du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).



ENVIRONNEMENT

ROC D'ENFER SITE NATURA 2000

46%

du site Natura 2000
Roc d'Enfer couvert
par une gestion
durable



205 ÉCOLIERS VISITENT LE SITE

La CCHC a organisé en juin une dizaine de sorties Natura 2000 pour les écoles des 8 communes du site du Roc d'Enfer (Bellevaux, Saint-Jean d'Aulps, Essert-Romand, La Côte d'Arbroz, Taninges, Mieussy, Onnion et Mégevette).

Ces sorties, entièrement financées par des crédits Natura 2000, ont pour objectif de développer la curiosité des enfants du territoire sur leur environnement de proximité, et de leur apporter des clefs de connaissance qui leur permettent de devenir acteurs responsables de ce milieu sauvage. Les accompagnateurs en montagne qui encadrent ces sorties ont reçu au préalable une formation Natura 2000 spécifique au massif du Roc d'Enfer. Les fiches bilan retournées par les enseignants en fin d'année permettent d'apprécier leur unanime satisfaction sur la forme et sur le contenu de ces sorties à leur demande. Ces sorties seront renouvelées au printemps 2018.



ÉTUDE DE FRÉQUENTATION DU SITE NATURA 2000 ROC D'ENFER

Afin de mieux connaître les enjeux de fréquentation du massif du Roc d'Enfer, la CCHC a lancé cet été une étude de fréquentation aux portes d'entrées du massif. Notre équipe sentiers a installé les éco-compteurs aux zones de passage stratégique. Le relevé des comptages et leur traitement statistique permettent de caractériser l'attrait du massif et des activités qu'il abrite.



SIGNATURE DE LA CHARTE NATURA 2000 DU ROC D'ENFER PAR LES INDIVIS DE VALLON

Mardi 6 juin, l'indivision de Vallon a signé la charte Natura 2000 du Roc d'Enfer, en reconnaissance d'une gestion forestière favorable à la biodiversité dans le massif du Roc d'Enfer. La charte Natura 2000 du Roc d'Enfer, mise en œuvre par la CCHC depuis 2015, vise à labelliser les propriétaires fonciers qui mènent une gestion durable de leur bien, assurant ainsi un bon état de conservation de la biodiversité du massif.

Cette signature est un véritable succès pour la bonne gestion du site Natura 2000 du Roc d'Enfer, puisque l'indivision de Vallon, plus gros propriétaire forestier de Haute-Savoie, engage 461 ha de forêt dans la charte Natura 2000, soit 12% du site.

Avec les 1 425 ha d'alpages déjà engagés dans un contrat environnemental, c'est ainsi 1 885 ha soit 46% du site Natura 2000 Roc d'Enfer couvert par une gestion durable. Une couverture record dans le département.

Pour l'indivision de Vallon, cette charte est la reconnaissance de 6 siècles de gestion qui méritent bien avant l'heure le qualificatif de « gestion durable ».

Un exemple qui mérite de nous inspirer tous.

Élue référente
Sophie MUFFAT

Contact: **Marion CAZENAVE**
nature@hautchablais.fr

SAISONNALITÉ LA CELLULE LOGEMENTS SE STRUCTURE

Dans un contexte de cherté et de pénurie de logements, les travailleurs saisonniers éprouvent de plus en plus de difficultés à se loger à des coûts acceptables, notamment sur les stations d'altitude de la vallée, là où ils travaillent !

C'est pourquoi la Communauté de Communes du Haut-Chablais a lancé en 2014 l'idée d'une **Cellule Logements**. Celle-ci met en relation le propriétaire du logement et l'employeur qui en est officiellement le locataire, et gère les formalités (état des lieux, signature du bail...). Ces locations « sécurisées » sont d'une durée incompressible de 5 mois, garantissant au propriétaire 5 mois de loyers. Cette solution peut intéresser les propriétaires qui louent de moins en moins aux vacanciers, à cause de la nécessité de faire des travaux, du manque de temps pour les accueils du week-end, des difficultés à prospecter de nouveaux clients...

Cette année, la CCHC s'est alliée à **SOLIBA Haute-Savoie**, une Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) agréée par arrêté préfectoral. Celle-ci est chargée d'accompagner le développement de ce dispositif expérimental visant à encourager la mobilisation de logements du secteur privé pour élargir l'offre temporaire à destination des travailleurs saisonniers.

SOLIBA garantit la légalité des différentes formalités de gestion locative (état des lieux, remise des clefs, établissement d'une convention d'occupation...) et peut intervenir en médiation en cas de conflit entre les parties (employeur, saisonnier, propriétaire...). Pour ce faire, elle s'appuie sur l'animatrice du Point Accueil des Saisonniers, Chantal BOURREAU, qui assure les démarches sur place.



RAPPEL !

LA POLITIQUE DES SAISONNIERS : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR... EMPLOI, LOGEMENT, FORMATION, SANTÉ...

Enjeu économique fort pour le territoire, ressource humaine indispensable, les saisonniers constituent également une opportunité de travail pour les populations locales. Le travail en saison est très souvent synonyme de mobilité, voire de complexité administrative, et il s'avère nécessaire de répondre à un large éventail de questions : Comment se rendre sur place ? Où loger pendant la saison ? Où déclarer son médecin traitant ? À qui s'adresser pour une formation ?

Il est donc impératif de prendre en compte tous ces éléments avant de s'engager dans une saison et de s'organiser, si possible, bien en amont.

Consciente des enjeux et contraintes qui pèsent sur l'emploi saisonnier, la CCHC poursuit sa politique transversale et intègre pour l'accompagnement de l'emploi saisonnier.

LES SERVICES DU POINT ACCUEIL SAISONNIERS

- Aide à la recherche d'emploi
- Relais d'information avec les partenaires
- Espace Internet pour la recherche d'emploi, de formations...
- Aide à la rédaction de CV & lettre de motivation

EN SAVOIR +

06 43 37 70 62
saisonnier@hautchablais.fr

CE QU'IL FAUT SAVOIR...

La Cellule Logements recherche des studios ou appartements d'une capacité de 1 à 3/4 personnes pour le compte des employeurs de la vallée, sur les communes de proximité (Morzine-Avoriaz, Les Gets, Montriond, La Côte d'Arbroz, Essert-Romand, Saint-Jean d'Aulps, Le Biot, Seytroux...).

Le propriétaire bailleur perçoit l'intégralité des loyers : aucune commission n'est retenue, seul l'employeur paie des frais administratifs à hauteur de 150€ par logement et par an.

Élue référente
Jacqueline GARIN

Contact : Chantal BOURREAU
saisonnier@hautchablais.fr

22 PERSONNELS LOGÉS
ENTRE LE 1^{er} DÉC. 2016
ET LE 30 AVRIL 2017

9 LOGEMENTS

HIVER 2017
24 PERSONNELS LOGÉS



LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DU HAUT-CHABLAIS EST OUVERTE !



La MSAP [Maison de Services Au Public] du Haut-Chablais située à Montriond a ouvert ses portes le 9 octobre. PLUS BESOIN D'ALLER À THONON !

La MSAP délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, des aides et conseils personnalisés, ce lieu offre une présence humaine et des outils numériques.

SERVICES DISPONIBLES À LA MSAP

En permanence

- Pôle Emploi (jusqu'au 28/02/2018)
- Le Point Accueil des Saisonniers (logement, emploi, droit du travail... jusqu'au 30/04/2018)

Sur rendez-vous

- Chablais Léman Développement et Chablais Initiative
- La Mission Locale Jeunes du Chablais
- Affiniski (aide à la rénovation de logements à vocation touristique)

Pour vos démarches en ligne

Les usagers sont accompagnés par les agents de la MSAP dans leurs démarches de la vie quotidienne :

- Carte grise et permis de conduire (immatriculation, perte et vol),
- Carte nationale d'identité et passeport (pré-inscription en ligne),
- Inscription, actualisation, envoi de documents pour Pôle Emploi,
- Assistance technique pour toutes autres démarches administratives

Ultérieurement

D'autres services viendront compléter cette offre :

- L'assistance sociale (permanence prévue le mardi matin)
- Assistance pour les démarches en ligne de la Caisse d'Allocations Familiales

MSAP Immeuble Le Cheravaux
44, route de Morzine - Montriond
À côté des bureaux de l'Office de Tourisme et de l'ESF.
Tél.: 04 50 80 48 05

OUVERTURE

Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30
Fermé le week-end et les jours fériés.

Élue référente
Jacqueline GARIN

Contact : Chantal BOURREAU
msap@hautchablais.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CHABLAIS LÉMAN DÉVELOPPEMENT (CLD) ET SON ACTION SUR LE HAUT-CHABLAIS



Chablais Léman Développement, l'agence de développement économique, agit sur l'ensemble du Chablais pour favoriser la création d'entreprises et le développement de celles existantes, auprès des porteurs de projet et des entreprises, et vient en appui des collectivités publiques pour leurs stratégies de développement économique.

Basée à Thonon-les-Bains, CLD est composée d'une équipe de 5 personnes et constitue une véritable porte d'entrée locale à contacter pour tous les projets en matière économique.

SES MISSIONS :

LE SOUTIEN À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

CLD a organisé le 13 avril dernier, la 4^e édition du Salon Créa'Cimes de la création/reprise/développement d'entreprises au Palais des Sports de Morzine. Le succès du salon est grandissant, puisqu'il a accueilli de nombreux visiteurs, dont 32% du Haut-Chablais, soit une augmentation de fréquentation de 25% par rapport à l'édition 2016.

Des chefs d'entreprises de Morzine sont venus témoigner de leur expérience. Ainsi, Cyprien RICHARD a témoigné de son parcours de création de son entreprise «La Vie Claire» à Morzine et James MONNIER de sa reprise du «Grenier Morzinois», projets pour lesquels ils ont chacun bénéficié d'un prêt d'honneur à taux zéro de la plateforme Initiative Chablais animée par CLD en 2016.

Vous avez un projet de création/reprise/développement ? N'hésitez pas à contacter Chablais Léman Développement
04 50 70 83 40 - www.sudleman.com

Jean-Christophe AUDIS, dirigeant fondateur de «Caméléon Organisations» et sa collaboratrice Laura DEGRYSE, ont également témoigné de leur développement qui est passé par la multiplication d'agences, la dernière en date à Paris pour se rapprocher de leurs clients, ainsi que des atouts et des défis d'entreprendre en montagne.

CLD s'est également associée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie pour proposer aux acteurs du tourisme une rencontre sur le thème du «Tourisme Itinérant : nouvelle opportunité de développer son business», dans le cadre de l'action «Voyage dans les Alpes».

RETROUVER DES INFORMATIONS SUR www.haute-savoie.cci.fr
(rubrique se développer / tourisme)

LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PÉRENNISATION DES ENTREPRISES EXISTANTES

Pour informer sur la construction et la rénovation durables

Pour pérenniser les entreprises existantes, CLD a organisé depuis 2014, en collaboration avec la CCHC et l'appui des partenaires de la filière bâtiment BTP74, CAPEB, CONSTRUCTYS avec le soutien de NOVAMAT/NOVASANIT, un programme d'actions pour informer les artisans sur la construction durable et l'éco-rénovation. En 2016, plus de 200 artisans ont participé à ces animations. En 2017, 2 rencontres ont eu lieu dans le Haut-Chablais. La première à Saint-Jean d'Aulps le 18 mai au cours de laquelle le bureau d'études Vision Durable a présenté l'usage que pouvaient faire les artisans de la thermographie pour fiabiliser leurs interventions. Une rencontre très pratique où les artisans ont pu tester une caméra thermique. La seconde a eu lieu le 9 novembre au Biot sur le retour d'expériences du label E+C- qui préfigure la future Réglementation Thermique (RT) 2020.

Parallèlement, des formations FEEBAT ont également été organisées dans les locaux de CLD par BTP 74 : FEEBAT 5.2, Étanchéité à l'air et FEEBAT Réno.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS : Marie THIBERT
06 21 63 43 48 - thibertm@d74.ffbatiment.fr

Pour faciliter l'implantation des entreprises

CLD dispose d'un fichier des locaux et terrains professionnels. Si vous cherchez un bien ou si vous avez un local à vendre ou à louer, ce service est gratuit ! En 2016, ce sont 124 nouvelles offres qui ont été recensées sur l'ensemble du Chablais.

www.sudleman.com rubrique fichier des locaux.
04 50 70 80 27 - economie@sudleman.com

LE SOUTIEN À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES DES COLLECTIVITÉS DU CHABLAIS

CLD soutient la Communauté de Communes du Haut-Chablais en l'aidant à définir les besoins des différents secteurs d'activités économiques :

↳ CLD accompagne ainsi le travail sur la création de nouvelles zones d'activités et l'extension des zones d'activités à destination des artisans locaux (voir «En bref»).

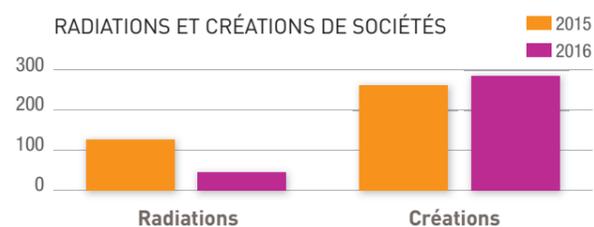
↳ Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), CLD a mené une étude sur le taux de vacance commerciale sur les communes de Morzine-Avoriaz, Les Gets et Saint-Jean d'Aulps.

↳ CLD a fourni des données économiques et analyses pour aider les élus dans le cadre de l'actualisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Chablais sur le volet économique.

Élu référent
Christophe MUTILLOD

Contact : Sabine VINCENTI
amenagement@hautchablais.fr

DONNÉES ÉCONOMIQUES CCHC / 2016



PAR RAPPORT À 2015



Emploi salarié
4 721
+2,1%
(ACOSS)

168 618 649 €



Masse salariale Chablais
+4,3%
(DARES)



Chômage Chablais
8%
-0,1 pt
(Pôle emploi)



Mise en chantier
17 084 m²
+14,2%
(Sit@del)



Tourisme
111 156 visiteurs
-2,9%

(SMBT/Visites des principaux sites touristiques du Haut-Chablais)

PROJECTIONS DE POSSIBILITÉS D'AMÉNAGEMENT ENVISAGÉ



1 • Lullin (Moulin Desaillys)



2 • Le Biot (Richebourg)



3 • Essert-Romand (Les Comunailles)

ENQUÊTE

AUPRÈS DES HABITANTS DU HAUT-CHABLAIS

Soucieuse de travailler dans les plus brefs délais sur la question de l'organisation et du développement des activités commerciales et artisanales du territoire, la Communauté de Communes du Haut-Chablais souhaite se doter d'un Schéma de Développement Commercial.

Elle lance en ce sens dès aujourd'hui, une démarche participative de co-construction d'une stratégie de développement commercial et artisanal pour les 10 prochaines années.

Afin de mieux comprendre vos problématiques locales, vos attentes et votre vision de l'appareil commercial, une enquête a été établie par le bureau d'études AID, mandaté dans le cadre de cette démarche.

La Communauté de Communes du Haut-Chablais compte vivement sur votre active participation dans cette collecte d'informations qui permettra de cerner les atouts et potentiels de développement du commerce, des services et de l'artisanat de proximité du territoire.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir répondre à cette enquête, avant le :

30
JANVIER
2018

PLUSIEURS POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS POUR PARTICIPER À CETTE ENQUÊTE :



Répondre directement au questionnaire en ligne sur : <https://goo.gl/forms/ZS4GXFUS6qVideuY2> ou en flashant le code ci-contre avec votre smartphone !



OU remplir le questionnaire papier (ci-contre) et le renvoyer à : Communauté de Communes du Haut-Chablais
18, route de l'Église
74430 LE BIOT

La méthodologie d'administration des questionnaires, associée au traitement statistique global des réponses, assure de la confidentialité des données.

Nous vous remercions de votre participation.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER :

Stéphanie BERGERON
Chef de projet AID Observatoire
04 78 93 12 81 - s.bergeron@aidobservatoire.fr

THÈME 1 : COMPORTEMENTS D'ACHAT

1. Pour chaque type de produit où avez-vous l'habitude de les acheter ?

	Alimentaire	Habillement	Culture loisirs	Bricolage / Jardinage	Électroménager / Mobilier
ZC Vernay-Bron (Saint-Jean d'Aulps)	①	②	③	④	⑤
ZC des Plagnettes (Morzine/Montriond)	①	②	③	④	⑤
Centre-bourg de Morzine	①	②	③	④	⑤
Centre-bourg des Gets	①	②	③	④	⑤
Centre-bourg de Lullin	①	②	③	④	⑤
Centre-bourg St-Jean d'Aulps	①	②	③	④	⑤
Centre-bourg de Bellevaux	①	②	③	④	⑤
Autre pôle du Haut-Chablais précisez	①	②	③	④	⑤
Autre pôle à l'extérieur du Haut-Chablais précisez	①	②	③	④	⑤
Achat à distance (Internet)	①	②	③	④	⑤

THÈME 2 : COMMERCE DE PROXIMITÉ

2. Quel est le centre-bourg ou centre-ville proche de chez vous que vous fréquentez le plus souvent pour vos achats au sein de la Communauté de Communes du Haut-Chablais ?

- | | |
|-------------|----------------------|
| ① Bellevaux | ⑤ Montriond |
| ② Le Biot | ⑥ Morzine |
| ③ Lullin | ⑦ Saint-Jean d'Aulps |
| ④ Les Gets | ⑧ Vailly |

3. Quelle image avez-vous du commerce de ce centre-bourg ou centre-ville ?

- ① Dynamique ② Stable ③ En perte de vitesse

4. Quelles sont vos attentes, en tant que consommateur, afin d'améliorer le fonctionnement commercial de ce centre-bourg ou centre-ville ? (3 réponses maximum)

- ① De nouveaux services à la clientèle (relais colis, garde d'enfants, consignes...)
- ② Des commerces ouverts entre 12h et 14h
- ③ Des commerces ouverts après 19h
- ④ Plus de diversité commerciale (enseignes, gamme...)
- ⑤ Des aménagements urbains plus agréables
- ⑥ Une meilleure organisation du stationnement
- ⑦ Une limitation du développement des grandes surfaces
- ⑧ Création d'un multiservices dans votre commune
- ⑨ Rien

5. Fréquentez-vous les commerces de Morzine Centre station ?

○ Oui - Pour quelles raisons ? (3 réponses maximum)

- ① Qualité et diversité de l'offre
- ② Lien avec mes commerçants
- ③ Qualité urbaine / des aménagements du centre-ville
- ④ Facilité d'accès
- ⑤ Possibilité d'effectuer des achats et d'autres démarches administratives en même temps

○ Non - Pour quelles raisons ? (3 réponses maximum)

- ① Par manque de choix
- ② Parce que le cadre n'est pas agréable
- ③ Parce que les prix sont trop élevés
- ④ Ce n'est pas pratique en voiture (stationnement, accès)
- ⑤ Ce n'est pas pratique / agréable pour déambuler en tant que piéton (cheminements encombrés, distance depuis les parkings...)
- ⑥ Parce que les horaires sont inadaptés à mes besoins
- ⑦ Manque d'enseignes nationales
- ⑧ Commerces fermés en intersaison

6. Fréquentez-vous les commerces de Les Gets Centre station ?

○ Oui - Pour quelles raisons ? (3 réponses maximum)

- ① Qualité et diversité de l'offre
- ② Lien avec mes commerçants
- ③ Qualité urbaine / des aménagements du centre-ville
- ④ Facilité d'accès
- ⑤ Possibilité d'effectuer des achats et d'autres démarches administratives en même temps

○ Non - Pour quelles raisons ? (3 réponses maximum)

- ① Par manque de choix
- ② Parce que le cadre n'est pas agréable
- ③ Parce que les prix sont trop élevés
- ④ Ce n'est pas pratique en voiture (stationnement, accès)
- ⑤ Ce n'est pas pratique / agréable pour déambuler en tant que piéton (cheminements encombrés, distance depuis les parkings...)
- ⑥ Parce que les horaires sont inadaptés à mes besoins
- ⑦ Manque d'enseignes nationales
- ⑧ Commerces fermés en intersaison

7. Fréquentez-vous les commerces de St-Jean d'Aulps ?

○ Oui - Pour quelles raisons ? (3 réponses maximum)

- ① Qualité et diversité de l'offre
- ② Lien avec mes commerçants
- ③ Qualité urbaine / des aménagements du centre-ville
- ④ Facilité d'accès
- ⑤ Possibilité d'effectuer des achats et d'autres démarches administratives en même temps

○ Non - Pour quelles raisons ? (3 réponses maximum)

- ① Par manque de choix
- ② Parce que le cadre n'est pas agréable
- ③ Parce que les prix sont trop élevés
- ④ Ce n'est pas pratique en voiture (stationnement, accès)
- ⑤ Ce n'est pas pratique / agréable pour déambuler en tant que piéton (cheminements encombrés, distance depuis les parkings...)
- ⑥ Parce que les horaires sont inadaptés à mes besoins
- ⑦ Manque d'enseignes nationales
- ⑧ Commerces fermés en intersaison

8. De quel autre centre-ville le Haut-Chablais devrait-il s'inspirer pour renforcer son attractivité ?

THÈME 3 : ZONES COMMERCIALES CCHC

9. Merci de nous indiquer quel regard vous portez sur chacune des zones commerciales du territoire que vous fréquentez, en notant chaque thème de 1 à 4

- ① Très insatisfait ② Insatisfait
③ Satisfait ④ Très satisfait

	Diversité offre complémentaire	Qualité des devantures	Accessibilité commerces	Stationnement	Signalétique commerciale	Qualité des espaces publics	Ne fréquente pas ce pôle
ZC Vernay-Bron (Saint-Jean d'Aulps)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ZC des Plagnettes (Morzine/Montriond)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Centre-bourg de Morzine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Centre-bourg des Gets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Centre-bourg de Lullin	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Centre-bourg de Saint-Jean d'Aulps	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Centre-bourg de Bellevaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

10. Dans les années qui viennent, accordez-vous plus d'importance lors de vos achats à...

	Oui de plus en plus	De moins en moins	De façon équivalente	Ne se prononce pas
La proximité des commerces avec votre lieu de résidence	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La diversité de l'offre (choix des enseignes, produits...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aux circuits courts de distribution (vente directe, marchés de producteurs...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aux achats par Internet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La provenance / traçabilité des produits	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aux niveaux de prix	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La qualité du lieu d'achat (commerce, espace commercial)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

THÈME 4 : MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Pour finir, nous allons faire le point sur les caractéristiques de votre foyer. Ces données sont strictement confidentielles et resteront totalement anonymes. Elles nous permettent de vérifier la représentativité de l'échantillon de personnes que nous interrogeons et seront analysées au global et non de façon individuelle.

11. Sur quelle commune habitez-vous ?

12. De combien de personnes se compose votre foyer ?

- ① 1 personne
② 2 personnes
③ 3 personnes
④ 4 personnes ou +

13. Dans quelle tranche d'âge se situe le/la chef de famille ?

- ① Moins de 30 ans
② Entre 30 et 45 ans
③ Entre 46 et 65 ans
④ Plus de 65 ans

14. Quelle est la profession du chef de famille ?

- ① Agriculteur
② Commerçant, artisan, chef d'entreprise
③ Cadre, profession intellectuelle supérieure
④ Profession intermédiaire
⑤ Employé
⑥ Ouvrier
⑦ Retraité
⑧ Personne au foyer
⑨ En recherche d'emploi
⑩ Autre, précisez

15. Dans quelle tranche de revenus mensuels se situe votre foyer ? (comprenant l'ensemble des salaires, pensions, retraites, prestations familiales et autres revenus)

- ① Moins de 500 €
② De 500 € à 1 000 €
③ De 1 000 € à 1 500 €
④ De 1 500 € à 2 000 €
⑤ De 2 000 € à 3 000 €
⑥ De 3 000 € à 4 000 €
⑦ Plus de 4 000 €
⑧ Ne veut pas répondre

S'installer



DÉCHETS

LA COLLECTE DES DÉCHETS EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Depuis décembre 2016, vous déposez vos ordures ménagères, vos emballages recyclables et votre verre dans les conteneurs semi-enterrés des Points d'Apport Volontaire (PAV), répartis sur tout le territoire de la CCHC.



Pour vous aider à trouver le PAV le plus proche de chez vous, nous avons développé un site Internet :

www.ouposermespoubelles.com



Des autocollants [en petit et en grand format] sont disponibles à la CCHC et dans les mairies, si vous souhaitez en mettre dans un immeuble ou un appartement.

FOCUS

SUR LES PAV DE LA VALLÉE DU BREVON (EN SERVICE DEPUIS 1 AN)

4 communes = 15 PAV
2 à Reyvroz, 3 à Lullin, 4 à Vailly et 6 à Bellevaux

91 conteneurs semi-enterrés
45 pour les ordures ménagères, 28 pour le tri et 18 pour le verre

DÉCHETS

LA COLLECTE DES DÉCHETS EN DÉCHÈTERIES

5 déchèteries vous accueillent pour déposer vos déchets :

- **VAILLY** : le mardi et le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le jeudi de 8 h 30 à 12 h.
- **LE BIOT** : du mardi au vendredi de 13 h 45 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30.
- **MORZINE** : du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h.
- **LES GETS** : du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h.
- **AVORIAZ** : l'été de 9 h à 12 h ; l'automne et le printemps de 14 h à 18 h ; l'hiver (uniquement pour les professionnels) de 9 h à 12 h.

LA CARTE D'ACCÈS NOMINATIVE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES USAGERS, POUR CHAQUE PASSAGE.

RAPPEL : pour les particuliers, la facturation intervient au-delà de 4 m³ de bois, 4 m³ de déchets verts, 4 m³ de déchets inertes, 4 m³ d'encombrants et 4 m³ de plâtre, par an.

Pour les professionnels, la facturation se fera dès le premier m³.

À NOTER
Certains déchets comme les cartons, la ferraille, l'huile de friture, les pneumatiques ou les textiles peuvent être déposés gratuitement.

Pour rappel, tout dépôt sauvage est susceptible de polluer le sol et est passible d'une contravention. Alors, venez déposer vos déchets en déchèteries plutôt que de les abandonner au niveau des PAV.

Ainsi, vous êtes sûrs que vos déchets seront envoyés vers la bonne filière de traitement ou de recyclage afin d'être valorisés, et ce, au meilleur prix et sans prendre de risque !



LE TRI DES EMBALLAGES ET DU VERRE

Trier est un geste facile au quotidien qui permet de préserver les ressources naturelles et de limiter la pollution. Quelques informations vous aideront à devenir incollable et à faire de ce geste de tri un réflexe pour vous et votre famille.

3 RÈGLES D'OR ET 2 ASTUCES POUR UN TRI FACILE !

RÈGLE N°1

Tous les emballages **EN PAPIER, CARTON, ALUMINIUM, ACIER ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES** vont dans le conteneur de tri.



RÈGLE N°2

Pour les emballages en plastique, ce sont **UNIQUEMENT LES BOUTEILLES ET LES FLACONS** qui vont dans le tri : bouteilles d'eau, flacons contenant des produits d'hygiène, bouteilles d'huile...



RÈGLE N°3

LES BOUTEILLES, LES POTS ET LES BOCAUX UNIQUEMENT vont dans le conteneur de verre recyclable. La vaisselle, la porcelaine et la faïence : **NON**.



ASTUCE 1

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider !

ASTUCE 2

Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer ; ils seront plus facilement séparés et recyclés.

FOCUS

SUR LES AGENTS EN CHARGE DU NETTOYAGE DES PAV



François MICHAUD, Dominique VUAGNOUX et Patrick GUILLEMIN (de gauche à droite) et Philippe LAROUSSE (absent sur la photo).

En quoi consiste votre travail ?

Lorsque nous arrivons sur un point, en 1^{er}, nous ramassons les déchets laissés par les usagers : cartons, pneus, gravats, encombrants comme des matelas ou des canapés. Ensuite, nous contrôlons l'intérieur des conteneurs d'OM et de tri car il y a souvent des déchets qui ne devraient pas s'y trouver comme des skis ou des fours, notamment dans les ordures ménagères. Nous essayons de les enlever quand c'est possible. Puis, nous nettoyons les couvercles et nous balayons. De temps en temps, nous soufflons les feuilles et nous débroussaillons autour des conteneurs. L'hiver, nous devons également déneiger les dômes, les couvercles ainsi que les abords des conteneurs.

Vous passez tous les jours sur les PAV ?

L'hiver, nous passons 6 jours sur sept, du lundi au samedi ! Le lundi et surtout le samedi, ce sont des grosses journées de nettoyage car les touristes ont terminé leur semaine de vacances et déposent leurs déchets au niveau des PAV avant de partir. Le printemps, l'été et l'automne, nous nettoyons les PAV du lundi au vendredi.

Quels sont les points les plus sales ?

Le rond-point des Meuniers et les Encoches à Morzine, le chef-lieu d'Essert-Romand, le Pont de Sous Saint-Jean à Saint-Jean d'Aulps et le camping de la Baume, pour la Vallée d'Aulps. Et pour la Vallée du Brevon, les Mouilles à Belleveaux.

Avez-vous un message à faire passer aux usagers ?

OUI !!! Lorsque vous avez chargé vos déchets dans la voiture, il est plus facile de venir les déposer dans nos déchèteries où nous vous aiderons à les décharger si besoin plutôt que de les abandonner au niveau des PAV où ils vont polluer. Parfois, nous devons charger ces déchets détrempés comme les cartons, ou bien des encombrants volumineux et lourds. Ce n'est pas très agréable... Alors pensez à nous et à votre environnement !

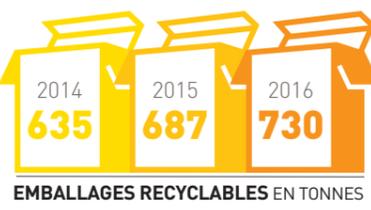
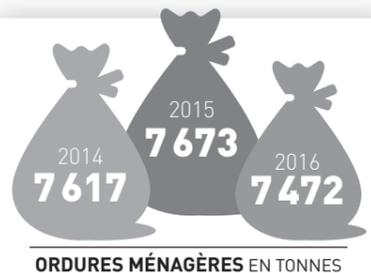
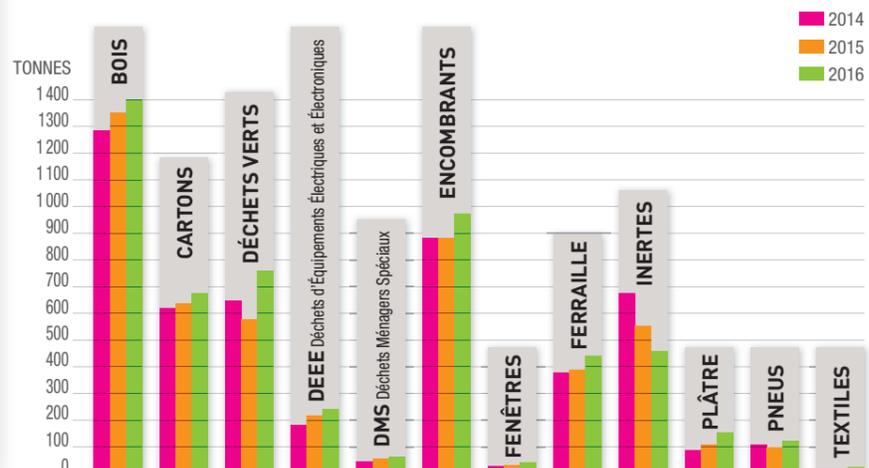
Élu référent
Jean-Claude MORAND

Contacts : Bruno KOEGLER
dechets@hautchablais.fr
Lidwine GLEIZES
environnement@hautchablais.fr

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS !

Les tonnages d'ordures ménagères ont légèrement baissé en 2016 (-2,7%) alors que dans le même temps, les tonnages de déchets recyclables (emballages ménagers et verre) ont continué d'augmenter (+6,3% pour le tri et +1,6% pour le verre), confirmant la tendance de 2015. Ces résultats très encourageants sont en adéquation avec ceux de l'ensemble du territoire national où l'augmentation du tonnage des emballages a été de 2,7%.

Au niveau des déchèteries, comme en 2015, le tonnage global des déchets est en progression (+9,7%).





SANTÉ BIENTÔT UNE MAISON DE SANTÉ PLURI- PROFESSIONNELLE À LULLIN

En collaboration avec les professionnels de santé de la Vallée du Brevon, la CCHC a officiellement lancé les démarches pour la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Plusieurs professionnels de santé se sont déjà engagés à s'y installer (des masseurs-kinésithérapeutes, des infirmières et une podologue).

Le projet, d'un montant prévisionnel de 500 000 € HT, sera financé par la CCHC.

Des subventions de l'État, du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental de la Haute-Savoie ont été sollicitées.

Le permis de construire a été déposé en novembre et les appels d'offres pour les travaux seront lancés prochainement. Le début des travaux est prévu en mars 2018 et si tout se déroule comme prévu, le bâtiment devrait être livré à la fin de l'été 2018.

Élue référente
Jacqueline GARIN

Contact : Martine STOCLIN
04 50 84 58 30

TRANSPORT SCOLAIRE

DU NOUVEAU DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

LE GUIDE PRATIQUE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Retrouvez toutes les informations utiles concernant le transport scolaire dans notre nouveau guide pratique édité début juin 2017 et remis à chaque famille lors de l'inscription. Une édition mise à jour notamment avec les changements d'horaires intervenus depuis la rentrée sera imprimée dès le printemps 2018.



L'INFORMATION PAR SMS

Depuis septembre 2017, un nouveau service a été mis en place et utilisé dès la rentrée : l'information par SMS. Les élèves inscrits aux arrêts de Sous la Côte (Vailly), La Sciaux (Lullin), de la ligne régulière 111 (Vallée du Brevon), Office du Tourisme (Saint-Jean d'Aulps), ainsi que les élèves du Biot en ont d'ores-et-déjà bénéficié.

LE PRINCIPE EST SIMPLE

En cas de modification de circuit, de déplacement d'arrêt, de changement d'horaire... bref en cas de modification non programmée à l'avance, un SMS est adressé aux familles concernées les informant directement du changement intervenant dans la prise en charge de leur enfant ou leur demandant de se connecter sur le site de la CCHC sur lequel toutes les informations utiles sont reprises. www.cc-hautchablais.fr

Utile : lors de l'inscription de votre enfant, vérifiez que vous avez bien indiqué votre numéro de téléphone portable sur la fiche d'inscription, et que le numéro inscrit sur la fiche pré-remplie est le bon.

D'autre part, n'oubliez pas notre page facebook où les informations importantes liées aux problèmes de voirie de notre territoire (coupure de routes, déviations...) sont relayées.

Communauté de Communes
du Haut-Chablais

LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER

815 élèves de la maternelle à la terminale sont inscrits à ce jour sur l'un des nombreux services de transport scolaire de notre territoire, tant sur des circuits dédiés que sur les lignes régulières interurbaines. Ce nombre est stable par rapport aux années précédentes, même si pour certains établissements, des fluctuations sensibles existent.

815
élèves
transportés
cette année

TRANSPORTS SAISONNIERS

LE BALAD'AULPS BUS HAPPY BIRTHDAY ! 10 ANS DÉJÀ

11 000
usagers
cet été

Lancé pour l'été 2006 grâce à un programme européen (Mobilalp) et après une période d'expérimentation, le fonctionnement du Balad'Aulps Bus a été validé définitivement pour l'hiver 2007-2008. Depuis 10 ans, à chaque début de saison touristique, le retour des véhicules siglés Balad'Aulps Bus est désormais très attendu tant par les touristes que par les habitants.

...EN CHIFFRES

Bilan satisfaisant pour le Balad'Aulps Bus cet été, plus de 11 000 usagers ont emprunté les 2 lignes estivales du Balad'Aulps Bus entre le 23 juin et le 2 septembre, soit une augmentation de 2,78% par rapport à l'année précédente, et ce malgré le nouveau tracé du Balad'Aulps Bus 2 qui dessert désormais le Col du Corbier et Seytroux. Les arrêts du Pont Molliet (Seytroux) et du Col du Corbier (Le Biot) ont été utilisés respectivement par 79 et 131 usagers.

Petit rappel : le Balad'Aulps Bus hiver a transporté plus de 26 000 usagers sur ses 3 lignes pendant l'hiver 2016-2017. Après une légère baisse l'année précédente, la saison s'est située dans la moyenne de fréquentation du service.



...HIVER 2017 - 2018

Pour l'hiver qui débute, le Balad'Aulps Bus reprend du service le 23 décembre 2017 jusqu'au 29 avril 2018. Il restera en service après la fermeture des stations de ski, permettant ainsi aux locaux et aux touristes de continuer de se déplacer dans la vallée autrement qu'avec leur voiture.



TRANSPORTS SAISONNIERS

LE BREV'BUS ÇA REDÉMARRE !

...HIVER 2017 - 2018

Le Brev'Bus fonctionnera du 30 décembre 2017 au 7 janvier 2018, puis du 11 au 25 février, ainsi que les samedis du 13 janvier au 3 février puis du 3 au 24 mars.

...FRÉQUENTATION

Le bilan de l'hiver 2016-2017 est très mitigé. Service utilisé essentiellement par les jeunes de la vallée pour se rendre dans les stations d'Hirmentaz et de l'Espace Roc d'Enfer, il a subi de plein fouet le manque de neige du dernier hiver et sa fréquentation s'en est ressentie.



MOBILITÉ DOUCE

AU TRAVAIL

La CCHC a fait réaliser une étude par l'agence INDDIGO afin de connaître les possibilités d'implantation de voies vertes, pistes ou bandes cyclables sur notre territoire. Cette étude

a été rendue au mois d'octobre 2017.

Il s'agit maintenant de choisir entre les différentes options (voie ou piste cyclable...), définir les secteurs sur lesquels intervenir en premier et rechercher les financements.



Élue référente
Sophie MUFFAT

Contact : Béatrice TAVERNIER
04 50 72 07 08 - transport@hautchablais.fr



L'Assainissement Non Collectif (ANC) concerne les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

LES EAUX USÉES SOUS SURVEILLANCE !

Pour assurer le suivi des installations d'assainissement autonome, la réglementation (loi sur l'Eau du 3 janvier 1992) a imposé aux collectivités la création des SPANC (Services Publics d'Assainissement Non Collectif). Le but étant d'améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines en améliorant le traitement des eaux usées des particuliers.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, c'est la Communauté de Communes du Haut-Chablais qui assure la gestion du service pour les 15 communes. Concrètement, les missions de ce service sont avant tout de réaliser :

↳ un examen préalable de la conception puis une vérification de l'exécution des travaux pour les installations neuves ou à réhabiliter,

↳ la vérification du bon fonctionnement et de l'entretien pour les installations existantes. Chaque installation d'ANC doit être contrôlée au moins une fois tous les 10 ans,

↳ l'information de l'ensemble des acteurs (usagers, professionnels...)

sur les modifications réglementaires et les améliorations techniques concernant l'Assainissement Non Collectif.

SI VOUS SOUHAITEZ RÉHABILITER VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, DES AIDES SONT DISPONIBLES

À travers l'opération groupée de réhabilitation proposée par la CCHC, les propriétaires volontaires et éligibles peuvent bénéficier des aides du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour les travaux de mise en conformité de leur installation. **Attention, arrêt du programme fin 2018.** Des aides complémentaires peuvent également être apportées par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).

Élu référent
Jean-Claude MORAND

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Contact : Mathieu MURRATÉ
04 50 72 16 17 - 06 09 87 48 00 - spanc@hautchablais.fr



EAU & ASSAINISSEMENT

TRANSFERT DE COMPÉTENCE

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, la CCHC ne possède pour le moment que la compétence SPANC.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prévoit que les compétences eau potable et assainissement collectif devront être transférées des communes aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre au plus tard au 1^{er} janvier 2020.

Ainsi, depuis septembre 2015, la CCHC (en partenariat avec le bureau d'études SAFEGE entre autres), a débuté l'étude pour préparer ce transfert de compétences. Cette étude comprend un Schéma directeur d'assainissement et d'eau potable à l'échelle des 15 communes ainsi qu'une étude pour le transfert total (infrastructures et personnels) des compétences eau et assainissement.

Il est pressenti que la CCHC prenne les compétences eau potable et assainissement collectif des 15 communes la constituant au 1^{er} jan. 2019.

La compétence eau potable est actuellement assurée en régie directe par les 15 communes. Concernant la compétence assainissement collectif, certaines communes fonctionnent en régie communale et d'autres ont délégué leur compétence traitement au SIVOM de la Vallée d'Aulps.

POUR TOUTES QUESTIONS CONCERNANT L'EAU POTABLE OU L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, LES COMMUNES CONCERNÉES SONT LÀ POUR VOUS RÉPONDRE.

PETITE ENFANCE LE RELAIS D'ASSISTANT(ES) MATERNEL(LES)

C'est un service gratuit, un lieu d'information, de rencontre et d'échanges au service des parents à la recherche d'un mode de garde, des assistant(e)s maternel(le)s et des professionnels de la garde à domicile.



LE RAM INFORME

sur l'ensemble des modes d'accueil du jeune enfant (0 à 6 ans) sur le territoire, sur les prestations versées par la CAF, les droits et obligations du parent employeur ou de l'employé ainsi que sur les démarches à effectuer auprès des différents organismes (PMI, Pajemploi...).

Le RAM conseille également les personnes désireuses d'exercer la profession d'Assistant(es) Maternel(les).

LES ATELIERS D'ANIMATION

Lieu de vie, le RAM organise des ateliers d'animation et d'éveil gratuits aux enfants accueillis chez les assistant(e)s maternel(le)s tous les mardis matins (Vallée d'Aulps) et les jeudis matins (Brevon) de l'année, à tour de rôle dans les différentes communes de la vallée. Séances de chants et danses, expression et création manuelles : pâte à sel, peinture, pâtisserie, psychomotricité, éveil musical, marionnettes..., rencontres avec d'autres structures : crèches des Gets, Morzine, La Baume, bibliothèques, EHPAD..., réunions à thème, fêtes, spectacles, pique-nique, visites (ferme, musée)...

Le relais dispose d'une liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s disponibles, sur les 75 au total dont 63 actif(ve)s.

Leur capacité d'accueil en 2017 est d'environ 200 enfants.



Cette année 2017, le RAM a participé :

↳ À la journée aux Gets « À Hauteur d'Enfants »

↳ Au projet Savoie Biblio/CAF sur la sensibilisation des tout-petits à la lecture



Élu référent
Gérald LOMBARD

Le RAM est financé par la CAF et la Communauté de Communes du Haut-Chablais.

Contact : Mireille PLANCHAMP
ram@hautchablais.fr

LE RELAIS D'ASSISTANT(ES) MATERNEL(LES) FAIT PEAU NEUVE

Il déménagera au cours du 1^{er} trimestre 2018. Il partagera les locaux de l'ancienne école du Biot avec l'ADMR. Le RAM proposera ainsi une salle de 60 m² pour les temps d'animation dédiés à l'accueil des tout-petits, en complément des animations itinérantes proposées sur tout le territoire de la CCHC. Cet espace accueillera également des temps d'accompagnement à la parentalité, de formation des professionnels de la petite enfance et sera mis à disposition du réseau des bibliothèques.

LES CRÈCHES QUOI DE NEUF ?



CRÈCHE LES BOUT'CHOU DU BREVON

Les travaux de reconstruction de la crèche sur le futur pôle enfance de Vailly ont démarré cet été. Ouverture prévue en septembre 2018.



LA NOUVELLE CRÈCHE LES MINOTS

Hébergée dans le pôle enfance à Avoriaz, elle ouvre ses portes le 14 décembre 2017. Un projet de près d'un million d'euros financé par la CCHC, la CAF, l'État et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

SI VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT, CONTACTER LA DIRECTRICE
Nadège Camuset : garderie@avoriaz.com

Elle accueillera
20 jeunes enfants
âgés de 2,5 mois
à 4 ans



LA MAISON D'ASSISTANT(ES) MATERNEL(LES) À LA VERNAZ

NOU-VEAU!

Les Marmots à la Montagne, la Maison d'Assistant(es) Maternel(les) à La Vernaz, sous la Présidence d'Anne-Marie AUGÉ a ouvert le 2 octobre dernier. Depuis plus de 3 ans, trois assistantes maternelles (Anne-Marie, Marie-Laure et Angélique) ont travaillé d'arrache-pieds en partenariat avec la mairie et la PMI pour accueillir 12 enfants dans un espace agréable de 140 m². Au programme : des locaux adaptés, du mobilier neuf, un projet pédagogique élaboré.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS
Anne-Marie Augé : annemarie_amr@yahoo.fr



À HAUTEUR D'ENFANTS, LE RENDEZ-VOUS DE LA PETITE ENFANCE MAIS PAS QUE !

1^{re} édition

La première journée À Hauteur d'Enfants a eu lieu le 30 septembre dernier aux Gets. Plus de 500 personnes dont 260 enfants sont venues du Haut-Chablais mais aussi du Giffre et du Bas-Chablais participer à cette belle journée dans une ambiance joyeuse, détendue et chaleureuse. Une journée pour privilégier des temps de partage parent-enfant, pour s'amuser, pour prendre le temps de réfléchir sur la parentalité, pour découvrir. Près de 20 animations, 3 conférences, 3 spectacles ont ponctué ce programme qui s'adressait aux familles et aux professionnels. Le succès de cet événement amène la CCHC à aller plus loin en proposant un programme d'accompagnement à la parentalité... mais pas que !

Lire également l'encadré EN BREF « La parentalité » ci-dessous.



500 personnes
dont 260
enfants

EN BREF LA PARENTALITÉ...

Parents, futurs parents du Haut-Chablais, la CCHC souhaite vous entendre. Pour faire suite à la journée « À Hauteur d'Enfants », la CCHC aimerait créer un groupe de parents. L'idée est de pouvoir mieux connaître votre regard et vos besoins autour de la parentalité.

Mais au fait, la parentalité, qu'est-ce que c'est ?

Mille et une définitions existent...

voilà quelques extraits de ce que l'on peut trouver :

« Une parentalité centrée sur la joie de vivre, le plaisir d'être ensemble, les besoins de chacun, le soutien sur le chemin de soi. Cette forme de parentalité demande de la vigilance, un travail de prise de conscience de nos blessures d'enfant pour éviter ainsi toute violence physique et psychologique, même considérée comme légère. Le concept de parentalité positive est en évolution permanente. » Catherine Dumontheil-Kremer
PEPS MAGAZINE

« Fonction de parent, notamment sur les plans juridique, moral et socioculturel »
Larousse

« Ensemble des savoir-être et savoir-faire affectifs, techniques, intellectuels et sociaux que les hommes et les femmes doivent mettre en œuvre pour éduquer les enfants. »
Ministère de l'emploi et de la solidarité - 1997

« La parentalité est centrée sur la relation parent-enfant et comprend des droits et devoirs pour le développement et l'épanouissement de l'enfant. »
Conseil de l'Europe, recommandations - 2006.

Et vous ?
Qu'en dites-vous ?

POUR TOUTES
QUESTIONS OU SUGGESTIONS,
MERCİ DE CONTACTER LE SERVICE
PETITE ENFANCE

Contact : Sabine VINCENTI
amenagement@hautchablais.fr

Élu référent
Gérald LOMBARD

Voici la vision d'Anaëlle et Élodie intervenantes de « À Hauteur d'Enfants »

ANAËLLE ANSELME
PSYCHOMOTRICIENNE

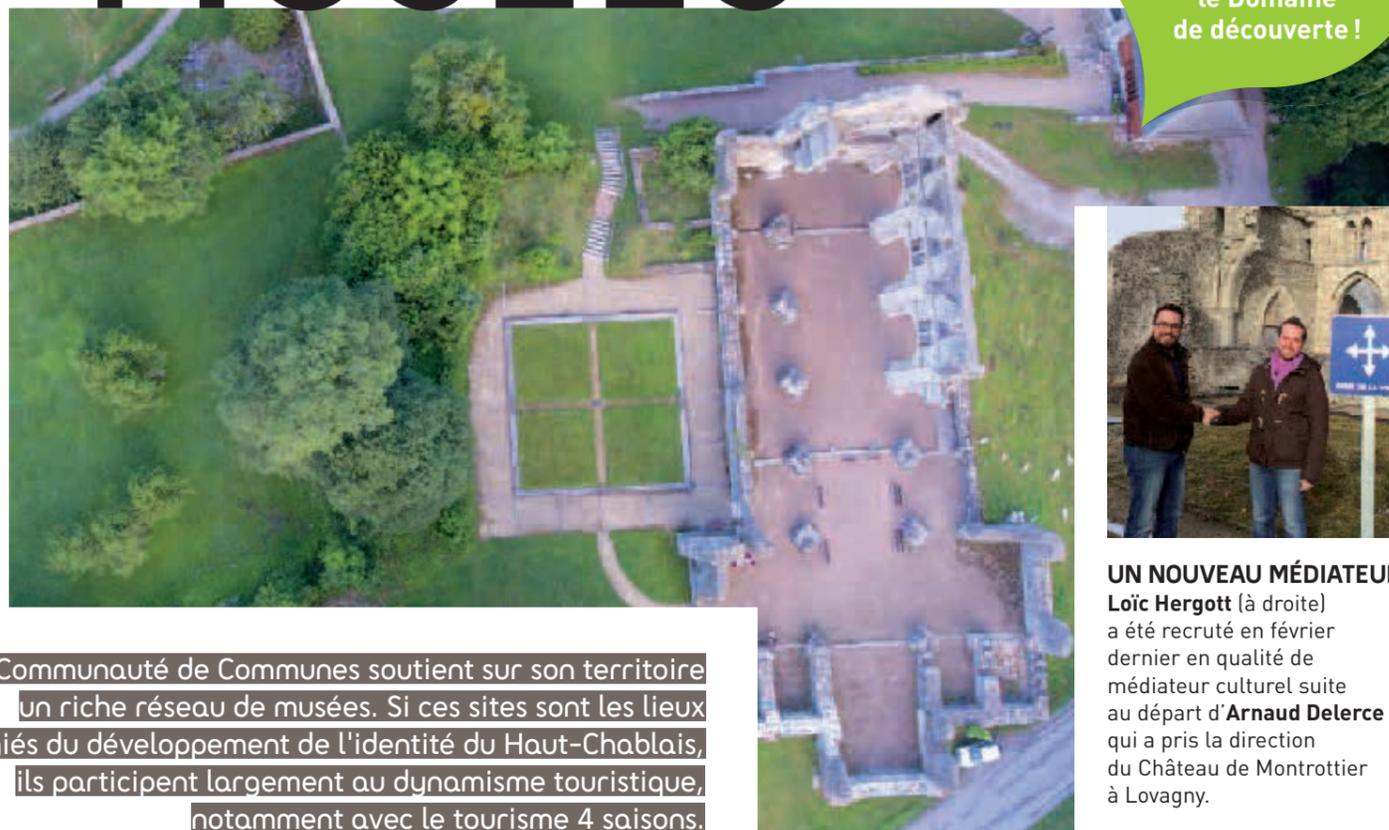
« À mes yeux, le tout-petit est un être humain à part entière, qui ne nous appartient pas. Il naît avec de nombreuses capacités qui seront valorisées à travers la multitude d'expériences qu'il va réaliser au cours de sa vie. Notre devoir en tant que parent et professionnel est de le soutenir dans son développement psycho-corporel, l'accompagner dans ses libertés afin de lui donner confiance en lui, en la vie et ainsi contribuer à un épanouissement global. »

ÉLODIE BALANDRAS
ILLUSTRATRICE-GRAPHISTE

« Nos enfants nous entraînent dans une grande aventure d'émotions, de joies, de jeux mais aussi parfois de "grognelements" !!! Les découvrir chaque jour mais aussi se re-découvrir en tant que mère, père, fratrie et grands-parents. C'est toute la famille et l'entourage qui renaissent ! »

CULTURE LES MUSÉES

22 000
c'est le nombre
de visiteurs qui sera
de nouveau dépassé
cette année pour
le Domaine
de découverte !



La Communauté de Communes soutient sur son territoire un riche réseau de musées. Si ces sites sont les lieux privilégiés du développement de l'identité du Haut-Chablais, ils participent largement au dynamisme touristique, notamment avec le tourisme 4 saisons.



UN NOUVEAU MÉDIATEUR
Loïc Hergott (à droite) a été recruté en février dernier en qualité de médiateur culturel suite au départ d'Arnaud Delerce qui a pris la direction du Château de Montrottier à Lovagny.

DOMAINE DE DÉCOUVERTE DE LA VALLÉE D'AULPS

Les expositions temporaires tiennent une place importante au Domaine de Découverte. Après le succès de « Aulps départ » du collectif **Plonk et Replonk**, vous découvrirez dès la mi-décembre une nouvelle proposition avec une expérience poétique surprenante à partir du détournement de mots.

Pierre Fourny et la compagnie ALIS « À 2 mi-mots » vous invitent à prolonger cette expérience avec le « typolutrín », un outil pour jouer avec votre prénom !

BUVEURS D'AULPS...

Une qualité qui ne se dément pas pour le nouveau brassin de la bière « Aulps », au miel récolté sur le domaine monastique par Michel DELERCE. Brassée cet été par La Rochoise et livrée dans de jolis coffrets, accompagnée d'un verre sérigraphié, en forme de calice ! Voilà de bonnes idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année !



EXCEPTIONNEL !
À découvrir dès ce printemps, la Réalité Augmentée qui vous permettra de voir l'abbaye telle qu'elle était avant sa destruction !

DES TARIFS ATTRACTIFS

Une carte annuelle à 10 € vous permet de venir autant de fois que vous le souhaitez dans l'année et notamment pour assister aux spectacles des Mardivaleries durant l'été.

Ski nous plaît !
Le Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps renouvelle cet hiver son offre de réduction de 50% sur le tarif d'entrée pour les visiteurs porteurs d'un forfait des remontées mécaniques de l'une des stations des Portes du Soleil en cours de validité (offre non valable pour les forfaits ski groupes).

PROCHAINEMENT
À L'ABBAYE

MI-DÉCEMBRE
NOUVELLE
EXPOSITION
TEMPORAIRE

« À 2 mi-mots »
Réalisée par Pierre Fourny
de la Compagnie ALIS.

Sam. 26 mai 2018
PENSEZ-Y
3^e rencontre
de Brasseries
Artisanales
à l'abbaye d'Aulps
de 15h à 21h.
Un nouvel horaire pour
une journée conviviale
et éducative.



LES MUSÉES DE BELLEVAUX

CHANGEMENTS D'HORAIRES AUX MUSÉES DE BELLEVAUX

Cette année, les heures d'ouverture du Musée de la Faune et de la Maison de la Belle Vallée ont été modifiées et majorées, ce qui a permis une augmentation de 62% de fréquentation en période estivale, entre 2016 et 2017, pour le public individuel.

● **MUSÉE DE LA FAUNE**
Juillet-août : lundi de 10h à 12h,
mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 16h.

Autres périodes de vacances scolaires :
(Toussaint, Noël, hiver et printemps),
lundi de 10h à 12h, mercredi et vendredi
de 14h à 16h.

● **MAISON DE LA BELLE VALLÉE**
Juillet-août : mercredi, jeudi et vendredi
de 16h30 à 18h.

Autres périodes de vacances scolaires :
(Toussaint, Noël, hiver et printemps)
mercredi et vendredi de 16h30 à 18h.

Groupes accueillis toute l'année
sur réservation.

MAISON DE LA BELLE VALLÉE
04 50 73 71 53

Élue référente
Hélène RICHARD

Contact : Sylvie CARMANTRAND
musees@bellevaux.com



**NOUVEAU
AU MUSÉE
DE LA FAUNE !**

Depuis le printemps, les visiteurs du Musée de la Faune ont eu le plaisir de découvrir un nouvel hôte dans l'exposition : un spécimen rare « d'ascentus latéralis » plus communément appelé dahu. Cet animal mythique a intrigué bon nombre de curieux en visite au musée.



Élue référente
Hélène RICHARD

DDVA : 04 50 04 52 63
info@abbayedaulps.fr



Abbaye d'Aulps



L'ASSOCIATION DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE - LES GETS

LA BELLE AVENTURE DE SAUVEGARDE DU MANÈGE DE CHEVAUX DE BOIS DES GETS TOUCHE À SA FIN.

L'engouement pour sauver ce monument de l'Art Forain a été spectaculaire. Après plus d'un an et demi de recherches de fonds, les diverses campagnes de financement pour la sauvegarde du plus vieux manège de chevaux de bois français ont permis de boucler le budget.

Les travaux de restauration ont commencé au printemps chez des partenaires locaux :

- **Gilles Buffet**, charpente et sculpture sur bois à la Rivière-Enverse pour la partie bois
- **Coppel Maintenance** à Saint-Pierre en Faucigny pour la partie mécanique
- **Manu Bat** aux Gets pour le sablage de pièces métalliques
- **Noël Marullaz** forgeron à Morzine
- **la vitrerie Raymond Buet et Fils**, à Morzine, pour équiper de panneaux transparents le centre du manège et rendre visible la structure bois et la mécanique
- **la carrosserie Serge Marullaz**, à Montriand, pour le traitement des parties métalliques visibles
- **la quincaillerie Mechoud**, à Morzine, pour la boulonnerie et la fourniture de plaques gravées.

La partie centrale du manège a déjà trouvé sa place sous la grenette sur la place du village, qui abritera définitivement le carrousel. Le remontage et les vérifications de contrôle ont eu lieu tout au long du mois de novembre jusqu'à la mi-décembre, pour permettre une ouverture au public le samedi 23 décembre dans le cadre de la manifestation : « **Le Musée fête Noël** ».

EXPOSITION AU MUSÉE

« La Musique Mécanique à travers l'histoire de la Photographie »

Ouvert tous les jours de 14h15 à 19h15 (sauf le samedi en saison d'hiver) - Galerie Impériale du musée, entrée libre.

CONTACT : 04 50 79 85 75
musee@musicmecalesgets.org - musicmecalesgets.org

Musée de la musique mécanique



CULTURE

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

1 bibliothèque + des bénévoles
= des lecteurs heureux

Aujourd'hui, la bibliothèque est bien plus qu'un endroit où l'on vient emprunter des livres. C'est un espace d'accueil, de lecture, d'accès aux nouvelles technologies, d'animations et de partage, une ouverture sur le monde. Dans nos villages, la bibliothèque est souvent le seul lieu culturel où se retrouvent toutes les générations.

Le réseau des bibliothèques accompagne, forme les équipes sur le terrain et crée une nouvelle dynamique de partage.

POUR VOUS AUSSI LA BIBLIOTHÈQUE DE VOTRE COMMUNE EST IMPORTANTE ?

Faites profiter les bibliothèques de vos compétences et de vos envies en devenant bénévole : accueillir le public, animer des temps de lecture, de jeux, faire part de vos coups de cœur, partager avec d'autres des moments de convivialité et de partage autour des livres et bénéficier de formations gratuites et étonnantes !

CONTACTEZ-NOUS : biblio@hautchablais.fr ou 04 50 72 14 54



UN GRAND COUP DE CHAPEAU !

MERCI à Anne-Laure, responsable de la bibliothèque des Gets, qui nous quitte après s'être beaucoup investie dans sa bibliothèque et dans la vie du réseau ! Bonne route Anne-Laure !

ZOOM SUR

LES BIBLIOTHÈQUES

LA VERNAZ : avec l'aide et l'appui technique de la bibliothèque de Lullin, la biblio a fait peau neuve en réorganisant ses espaces et en travaillant sur le catalogage.

REYVROZ : la biblio est en travaux - bientôt un nouvel espace de lecture et d'animations !



Contact : **Virginie PANIKIAN**
biblio@hautchablais.fr

Élue référente
Hélène RICHARD

DES ANIMATIONS
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Nouveau ! Petits Z'écrans

Applications sur tablettes pour petits et grands à venir découvrir en bibliothèque.

Et aussi : tapis de contes, jeux de lecture, ateliers manuels, ateliers jeux...

TOUT LE PROGRAMME SUR
www.bibliotheques.hautchablais.fr

LOISIRS

Les écoles de musique vers un réseau...

La Communauté de Communes a engagé une réflexion sur l'harmonisation du fonctionnement pédagogique, administratif et tarifaire des écoles de musique. Plusieurs réunions avec les directeurs, les associations, les services du Département et les élus ont permis la rédaction d'un projet d'école. Dans la foulée de ce travail, les salaires des professeurs ont été harmonisés.



Les effectifs

LES GETS : 53 élèves, sans les chœurs.
L'EMVA : 50 élèves. À noter le bon démarrage de la Batucada.
MORZINE : 110 élèves.
VALLÉE DU BREVN : 40 élèves.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS MUSICAUX

→ 17 DÉCEMBRE à 17h30

Concert avec le chœur de la Vallée d'Aulps et Brass band Savoie Léman. Salle de la Colombière - Les Gets

→ 23 DÉCEMBRE à 15h30

Audition de la classe de piano et l'orchestre (Peer Gynt & Pavane de Fauré) dans le cadre du « Musée fête Noël ». Au musée des Gets

Élue référente
Hélène RICHARD

RENDEZ-VOUS ANNUELS

« **LES CHEMINS DE TRAVERSE** » sont repartis sur nos routes. Les artistes se rapprochent de nous afin de vous proposer des spectacles de qualité (théâtre, musique, cirque...)

mal-thonon.org/accueil/chemin-de-traverse/





LES sentiers

AMÉNAGEMENT

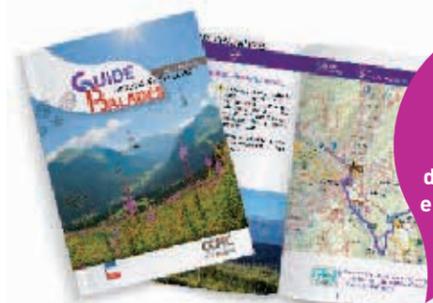
DES SENTIERS ENTRETENUS

Les sentiers de la CCHC sont entretenus par 6 agents. Ils sont chargés, entre autres, de débroussailler et de piocher les sentiers, d'élaguer, de couper les arbres qui gênent le passage et d'entretenir le balisage. Ils réalisent aussi des travaux plus conséquents : installations de mobiliers thématiques, réhabilitations de ponts, entretien des mobiliers du Geopark...



Pose de mobiliers

Lac des Mines d'Or: avant / après



Guide de 56 pages, avec descriptif et cartographie pour chaque balade. Existe en version FR et ANG.

Grâce au guide des balades, venez découvrir ou redécouvrir des sentiers à faire en famille sur notre territoire !

DES SENTIERS DÉCOUVERTE

La réhabilitation du sentier «**Ombres sur l'Alpage**» à Lullin est terminée. La signalétique a été changée tout comme certains mobiliers. Le livret a été mis à jour suite aux changements effectués sur le terrain, comme le nombre de stations.



← De l'alpage de Très le Mont jusqu'au Mont Forchat, partez sur les traces du Cavalier Noir et de son armée des Ombres...



Le sentier «**L'Appel de la Montagne**» à Bellevaux est lui aussi fini. →

Suivez Alphonse, le guide originaire de Bellevaux, qui vous propose une initiation pour devenir apprenti montagnard et découvrir le repaire secret de l'Aigle, qui garde l'accès aux montagnes sauvages...

Les 2 livrets sont en vente à l'Office de Tourisme de Bellevaux, au prix de 5€. Des livrets et des outils pédagogiques existent aussi pour les groupes (en location à l'OT).



2 SENTIERS THÉMATIQUES FERONT L'OBJET DE TRAVAUX EN 2018

Le sentier découverte de la Vernaz où 3 tables de dessin seront ajoutées, pour apprendre à dessiner un paysage, un animal (chamois) et un bâtiment (église de la Vernaz). Le panneau d'accueil sera également changé. Petits et grands pourront alors profiter de ces tables de dessin.



Le sentier du Renard à Morzine: le travail avance à grands pas avec les enfants du Conseil Municipal de Morzine. Le parcours, le nombre de stations, la mascotte et certains mobiliers ont déjà été choisis. Au mois d'août 2017, les enfants du CMM ont découvert le sentier de Bellevaux au cours d'une journée organisée par la commune de Morzine et la CCHC.

Les enfants et les accompagnateurs en train de réaliser l'activité de la station 2 du sentier de l'Appel de la Montagne!



Élu référent
Gilbert PEILLEX

Contact : Lidwine GLEIZES
environnement@hautchablais.fr

LE GEOPARK CHABLAIS ZOOM SUR LE GÉOSITE DU LAC DE VALLON



ZOOM SUR LE GÉOSITE DU LAC DE VALLON

Il fait partie des 23 géosites qui composent la géoroute du Geopark Chablais. Il est donc équipé de mobiliers spécifiques.

PLUS INFOS: www.geopark-chablais.com



Un site Internet et une application mobile gratuite ont été développés avec les tracés des parcours, la possibilité de suivre sa progression en direct avec un suivi GPS, la météo en live avec les webcams, une fonction alerte secours...

<http://tracedetail.fr/fr/portesdusoleil>

À NOTER

Certains parcours sont accessibles sans remontées mécaniques et sont ouverts du printemps à l'automne. Retrouvez les infos sur le site Internet dédié avant de vous lancer.

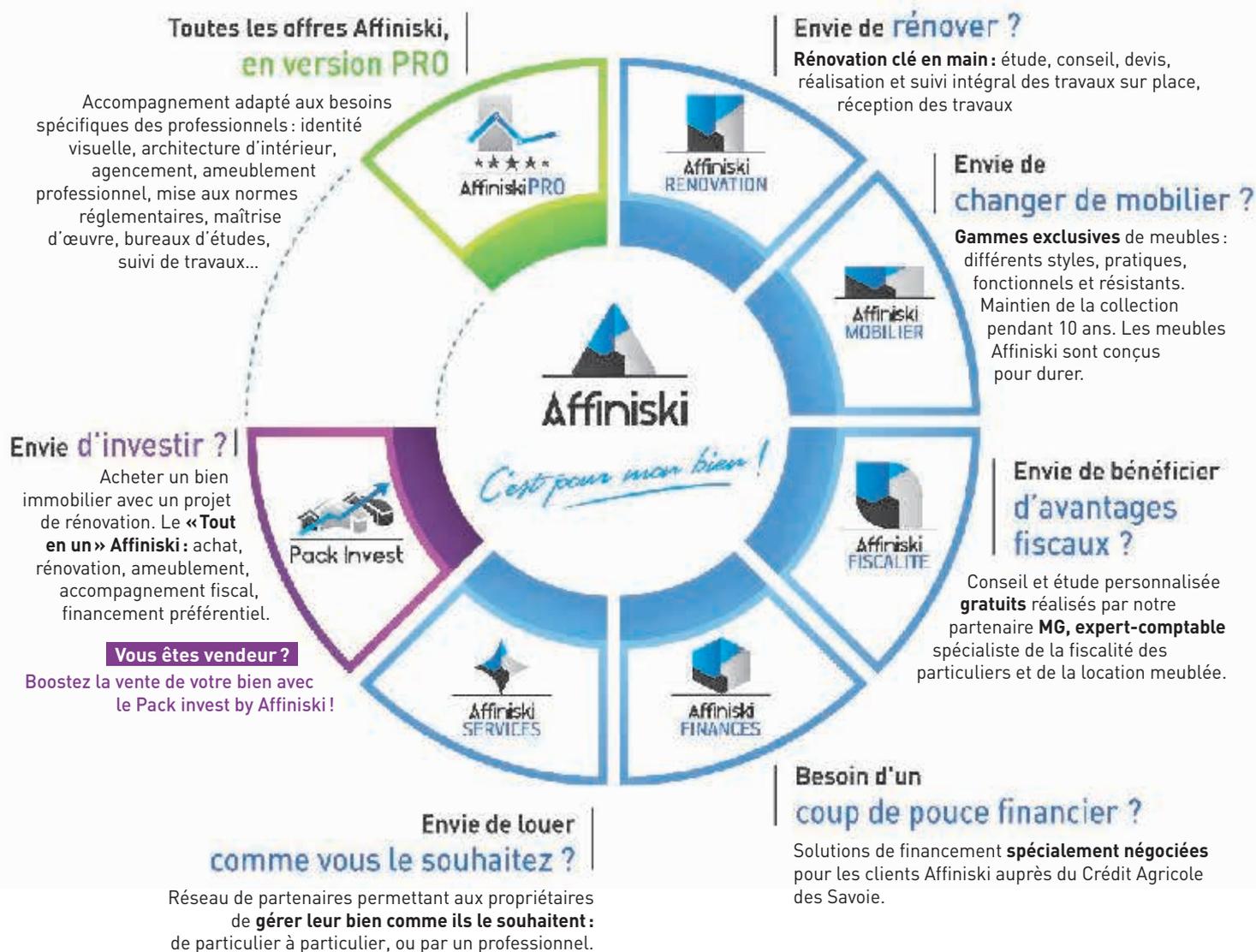


DU TRAIL SUR LE DOMAINE DES PORTES DU SOLEIL

Un footing en altitude, ça vous tente ? Partez à la conquête des Portes du Soleil avec plus de 400 km de sentiers trail balisés. Les 50 parcours permanents, qui partent de l'une des 23 remontées mécaniques ouvertes l'été, vous permettent de vous initier à la course en montagne, en toute sécurité.

Les agents des sentiers ont balisé les 23 parcours de la Vallée d'Aulps (en collaboration avec Morzine pour 2 des sentiers) pour mi-juin 2017.

Particulier ou professionnel, vous êtes propriétaire à la montagne ou souhaitez le devenir ? Découvrez Affiniski, le partenaire de votre bien immobilier.



CONTACTS

Référente
Territoriale
AVORIAZ

Sandra LARDY
projets@hautchablais.fr



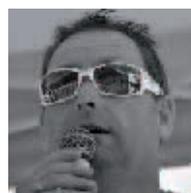
MORZINE

Sabrina VANBIERVLIEET
promotion@morzine-avoriaz.com



LES GETS

Gaëlle LECOZ
gaelle.lecoz@lesgets.com



VALLÉE D'AULPS

Pierre GILLET
directeur@valleedaulps.com



ALPES DU LÉMAN

Patricia BONNET
tourisme@alpesduleman.com